

COURT OF COMMON PLEAS  
TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

Judicial District, County of  
District judiciaire, Comté de

NOTICE OF APPEAL FROM MAGISTERIAL  
DISTRICT JUDGE JUDGMENT  
DÉCLARATION D'APPEL DU JUGEMENT D'UN  
JUGE DE DISTRICT JUDICIAIRE

COMMON PLEAS No.  
N° D'AFFAIRE PREMIÈRE INSTANCE

NOTICE OF APPEAL

Notice is given that the appellant has filed in the above Court of Common Pleas an appeal from the judgment rendered by the Magisterial District Judge on the date and in the case referenced below.

DÉCLARATION D'APPEL

Il est donné avis que l'appellant a fait appel auprès du Tribunal de première instance ci-dessus du jugement rendu par le Juge de District judiciaire à la date et dans l'affaire visées ci-après.

NAME OF APPELLANT NOM DE L'APPELANT		MAG. DIST. NO. JUD. DIST. N°	NAME OF MDJ NOM DU JDJ	
ADDRESS OF APPELLANT ADRESSE DE L'APPELANT		CITY VILLE	STATE ÉTAT	ZIP CODE CODE POSTAL
DATE OF JUDGMENT DATE DU JUGEMENT	IN THE CASE OF (Plaintiff) DANS L'AFFAIRE (Plaignant)		(Defendant) (Défendeur)	
DOCKET No. N° DE RÔLE DU TRIBUNAL		SIGNATURE OF APPELLANT OR ATTORNEY OR AGENT SIGNATURE DE L'APPELANT OU DE L'AVOCAT OU DU REPRÉSENTANT		

This block will be signed ONLY when this notation is required under Pa. R.C.P.M.D.J. No. 1008.

This Notice of Appeal, when received by the Magisterial District Judge, will operate as a SUPERSEDEAS to the judgment for possession in this case.

Cette case sera signée UNIQUEMENT lorsque cette mention est requise en vertu de la Règle n° 1008 des Pa. R.C.P.M.D.J. .

Cette Déclaration d'appel, suivant sa réception par le Juge de District judiciaire, agira à titre de SUPERSEDEAS du jugement en possession dans cette affaire.

Signature of Prothonotary or Deputy / Signature du Protonotaire ou de l'Adjoint

If appellant was Claimant (see Pa. R.C.P.M.D.J. No. 1001(3) in action before a Magisterial District Judge, A COMPLAINT MUST BE FILED within twenty (20) days after filing the NOTICE of APPEAL.

Si l'appellant était le Plaignant (voir règle n°1001(3) Pa.R.C.P.M.D.J. dans l'action devant un Juge de District judiciaire, UNE PLAINTÉ DOIT ÊTRE DÉPOSÉE dans les vingt (20) jours suivant le dépôt de la DÉCLARATION D'APPEL.

PRAECIPE TO ENTER RULE TO FILE COMPLAINT AND RULE TO FILE

(This section of form to be used ONLY when appellant was DEFENDANT (see Pa.R.C.P.M.D.J. No. 1001(5) in action before Magisterial District Judge. IF NOT USED, detach from copy of notice of appeal to be served upon appellee.

PRAECIPE: To Prothonotary

Enter rule upon \_\_\_\_\_  
Name of appellee(s)

appellee(s), to file a complaint in this appeal (Common Pleas No. \_\_\_\_\_) within twenty (20) days after service of rule or suffer entry of judgment of non pros.

PRAECIPE POUR LE PRONONCÉ DE LA RÈGLE AUX FINS DE PLAINTÉ ET DE DÉPÔT

(Cette section du formulaire est utilisée UNIQUEMENT quand l'appellant était le DÉFENDEUR (voir règle n° 1001(5) Pa.R.C.P.M.D.J. dans l'action devant un Juge de District judiciaire. SI ELLE N'EST PAS UTILISÉE, la détacher du formulaire de déclaration d'appel devant être signifié à l'intimé.

PRAECIPE : À l'intention du Protonotaire

Prononcé de la règle à l'encontre de \_\_\_\_\_  
Nom de l'/des intimé(s)

intimé(s), pour le dépôt d'une plainte dans cet appel (Première instance N° \_\_\_\_\_) dans les vingt (20) jours suivant la signification de la règle ou être visé(s) par le prononcé d'un jugement de rejet des poursuites.

Signature of appellant or attorney or agent / Signature de l'appellant ou de l'avocat ou du représentant

**RULE:** To \_\_\_\_\_, appellee(s)  
*Name of appellee(s)*

- (1) You are notified that a rule is hereby entered upon you to file a complaint in this appeal within twenty (20) days after the date of service of this rule upon you by personal service or by certified or registered mail.
- (2) If you do not file a complaint within this time, a JUDGMENT OF NON PROS MAY BE ENTERED AGAINST YOU.
- (3) The date of service of this rule if service was by mail is the date of the mailing.

Date: \_\_\_\_\_, 20 \_\_\_\_\_

**RÈGLE :** À l'att. de \_\_\_\_\_, intimé(s)  
*Nom de l'/des intimé(s)*

- (1) Vous êtes informé(s) du prononcé d'une règle à votre rencontre aux fins de dépôt d'une plainte dans cet appel dans les vingt (20) jours suivant la date de signification de cette règle à votre égard par remise en personne ou par courrier postal recommandé ou avec accusé de réception.
- (2) Si vous ne déposez pas de plainte dans ce délai, un JUGEMENT DE REJET DES POURSUITES PEUT ÊTRE PRONONCÉ À VOTRE ENCONTRE.
- (3) La date de signification de cette règle si elle est intervenue par courrier postal est la date d'envoi postal.

Date : \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Signature of Prothonotary or Deputy / Signature du Protonotaire ou de l'Adjoint*

**YOU MUST INCLUDE A COPY OF THE NOTICE OF JUDGMENT/TRANSCRIPT FORM WITH THIS NOTICE OF APPEAL.**

The appellee and the magisterial district judge in whose office the judgment was rendered must be served with a copy of this Notice pursuant to Pa.R.C.P.M.D.J. 1005(A).

**VOUS DEVEZ JOINDRE UNE COPIE DE LA NOTIFICATION DU JUGEMENT/FORMULAIRE DE TRANSCRIPTION À CETTE DÉCLARATION D'APPEL.**

L'intimé et le juge de district judiciaire dans le ressort duquel le jugement a été rendu doivent recevoir signification d'une copie de cette Notification conformément à la Règle 1005(A) des Pa.R.C.P.M.D.J .

**PROOF OF SERVICE OF NOTICE OF APPEAL AND  
RULE TO FILE COMPLAINT**

(This proof of service must be filed within 10 days after filing of  
the notice of appeal)

I hereby certify that I served the Notice of Appeal, Common  
Pleas No. \_\_\_\_\_, upon the  
Magisterial District Judge designated therein on  
\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ by

- personal service, or
- certified or registered mail, sender's receipt  
attached hereto,

and upon the appellee, \_\_\_\_\_, on  
\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ by

- personal service, or
- certified or registered mail, sender's receipt attached  
hereto,

I verify that the statements herein are true and correct. I  
understand that false statements herein are made subject to  
the penalties of Section 4904 of the Crimes Code (18 Pa.C.S.  
§ 4904) relating to unsworn falsification to authorities.

By: \_\_\_\_\_  
*Signé* Name  
*Nom*

Date: \_\_\_\_\_  
*Date :*

**RÉCÉPISSÉ DE SIGNIFICATION DE DÉCLARATION  
D'APPEL ET DE RÈGLE AUX FINS DE PLAINTÉ**

(Ce récépissé de signification doit être déposé dans les 10  
jours suivant le dépôt de la déclaration d'appel)

J'atteste par les présentes que j'ai signifié la Déclaration  
d'appel, Première instance N° \_\_\_\_\_,  
au Juge de District judiciaire désigné aux présentes le  
\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_  
par

- signification en personne, ou
- courrier recommandé ou avec accusé de  
réception, lequel est joint aux présentes par  
l'envoyeur,

et à l'encontre de l'intimé, \_\_\_\_\_, le  
\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ par

- signification en personne, ou
- courrier recommandé ou avec accusé de réception,  
lequel est joint aux présentes par l'envoyeur,

Je confirme que ces déclarations sont véridiques et correctes.  
Je comprends que les fausses déclarations aux présentes  
sont faites sous réserve des sanctions de la section 4904 du  
code criminel (18 Pa. C.S. § 4904) relative à une fausse  
déclaration aux autorités.

\_\_\_\_\_  
*Signature*  
*Signature*